

Le Billet de la Conférence

Les initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

Vous avez sûrement déjà entendu parler des initiatives de travail de milieu auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité, communément appelées les ITMAV. Provenant du milieu communautaire, ces initiatives sont de plus en plus connues et présentes à travers le Québec, mais les connaît-on vraiment ? À partir de l'abondance de documentation sur le sujet, j'ai tenté de tracer un portrait simple de ces initiatives, de son origine, en passant par les objectifs, les volets d'intervention, le rôle du travailleur de milieu, de quelques concepts-clés et des communautés d'apprentissage. Le fait de m'adonner à ce travail m'a réellement permis de mieux comprendre l'importance de ces projets pour les personnes âgées. J'espère qu'il en sera de même pour vous en lisant ce Billet !

Bonne lecture !

Mise en contexte

Au départ, quelques organismes ont déployé des activités préalables, plus ou moins formelles, au développement d'un projet d'ITMAV. Ces activités avaient pour objectifs de dégager une lecture plus fine de la dynamique du milieu en rapport avec les personnes âgées vulnérables ou isolées, de mieux connaître les intervenants communautaires ou institutionnels qui les soutiennent déjà et de mieux comprendre les besoins qu'une ITMAV pourrait combler, en prenant soin de ne pas doubler les ressources présentes dans le milieu.

Par la suite, de nombreux organismes ont développé leurs projets en s'inspirant des leçons apprises et des conseils d'autres organismes qui possédaient déjà une expérience dans la mise en œuvre d'une ITMAV.

Depuis 2005, l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA) a déployé des activités et publié des documents de référence, aidant ainsi plusieurs organismes à mieux concevoir et développer leur ITMAV.

Les objectifs visés par l'ITMAV

De façon générale, les ITMAV visent à favoriser, chez la personne âgée en situation de vulnérabilité, une connexion ou une reconnexion aux ressources de son milieu, son inclusion ou sa ré-inclusion sociale, le développement de son pouvoir d'agir individuel ou collectif (empowerment) et plus généralement, l'amélioration de sa qualité de vie.

Les trois (3) volets d'une ITMAV

- Volet 1- Le repérage et la prise de contact avec des personnes âgées en situation de vulnérabilité
- Volet 2- L'intervention de milieu auprès des personnes ciblées
- Volet 3- L'approche concertée

Selon le programme développé par le Secrétariat aux aînés, les travailleurs de milieu agissent comme des « ponts », des « passeurs » ou des « intermédiaires » entre les personnes âgées et les ressources pertinentes du milieu. Le rôle du travailleur de milieu auprès des personnes âgées doit s'articuler autour des actions suivantes :

- effectuer des actions leur permettant de s'intégrer à un milieu de vie par des gestes directs : tournées directes dans les lieux publics fréquentés par les personnes âgées, visites à domicile, interaction avec divers acteurs du milieu pouvant agir comme des sentinelles ;
- repérer les personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de fragilisation, en collaboration avec les autres acteurs du milieu ;
- identifier les situations de vulnérabilité des personnes âgées ;
- identifier, vulgariser les ressources, les services et les activités disponibles susceptibles de répondre aux besoins des personnes âgées ;
- diriger et accompagner les personnes âgées vers ces ressources, ces services ou ces activités ;
- développer et entretenir des relations de confiance avec les personnes rejointes ;
- développer un réseau et maintenir une collaboration avec les autres acteurs-clés du milieu afin d'assurer la complémentarité des interventions ou des services offerts ;
- avoir la volonté de collaborer avec l'ensemble du réseau social et personnel des personnes âgées (famille, proches aidants, amis, entourage immédiat) afin de mieux répondre aux besoins identifiés ;
- développer une approche préventive afin d'identifier et de prévenir les problèmes d'isolement, les abus, la violence ou la négligence envers les personnes âgées ;
- aider les personnes âgées à reprendre confiance en leur capacité ;
- encourager les personnes âgées à participer à la vie sociale de leur communauté.

Les concepts de fragilité et de vulnérabilité

Les ITMAV doivent principalement faire en sorte de prévenir une dégradation de la situation de la personne âgée. Elles visent donc autant les personnes âgées qui sont visiblement vulnérables, que celles qui risquent de le devenir. À cet égard, les travailleurs de milieu prêtent une attention particulière aux personnes âgées qui font face à diverses épreuves ou à des expériences difficiles. Souvent, de telles circonstances provoquent une certaine fragilité de la personne. À défaut de soutien approprié, la personne âgée peut alors devenir vulnérable.

L'empowerment comme approche globale du travailleur de milieu

Le modèle du développement du pouvoir d'agir des personnes ou des communautés occupe une place centrale dans la plupart des ITMAV. Dans plusieurs organismes, on réfère à ce concept en parlant de l'empowerment. De manière générale, on définit l'empowerment comme « la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent ».

Ainsi, un travailleur de milieu doit chercher à valoriser le potentiel de la personne tout en respectant les choix et le rythme de chaque individu.

Ce principe s'applique autant aux approches d'interventions individuelles que collectives. Dans ce dernier cas, la dynamique de groupe vise notamment le maintien ou le développement d'un réseau de socialisation tout en priorisant les activités de sensibilisation, de veille et de repérage.

Les communautés d'apprentissage

L'AQCCA est l'organisme porteur du projet de déploiement des activités de la communauté d'apprentissage. Par ce projet, l'Association souhaite rejoindre l'ensemble des organismes porteurs d'ITMAV financées par le programme d'aide financière du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille. Les communautés d'apprentissage ont pour buts de favoriser le transfert d'expertises, de faciliter les collaborations et l'entraide professionnelle entre les travailleurs de milieu d'un même territoire et, ainsi, de contribuer à améliorer les pratiques et de faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes âgées en situation de vulnérabilité puissent être rejointes, repérées, accompagnées et référées vers les ressources appropriées.

Le projet permettra aussi aux communautés d'apprentissage qui verront le jour de s'enrichir de l'expérience des communautés et des réseaux existants et favorisera leur autonomie graduelle de fonctionnement.

Faits saillants

Il y a présentement 122 ITMAV portées par 109 organismes communautaires répartis à travers le Québec. Financées par le gouvernement du Québec en 2016-2017 pour une période de deux ans, ces initiatives constituent des ressources qui gagnent à être connues. En effet, par le biais des travailleurs de milieu, elles permettent de rejoindre, d'accompagner et d'orienter des milliers de personnes âgées en situation de vulnérabilité vers les ressources pouvant répondre à leur besoin et ainsi briser leur isolement.

Pour connaître les organismes porteurs d'une ITMAV, visitez le site du ministère de la Famille : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/itmav/Pages/projets-recommandes-2016-2017.aspx>

Pour en savoir plus...

Ministère de la Famille : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/Pages/index.aspx>

Site Internet de l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés (www.aqcca.org) :

- Résumé du cadre théorique : https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/resume_cadre_theorique_itmav.pdf
- Cahier d'accompagnement pour l'évaluation des effets d'une ITMAV, onglet 4 : http://www.aqcca.org/images/stories/pdf/cahier_accompagnement_evaluation_effets_itmav%20-%20web.pdf
- Outil de référence tiré du Guide d'information 2016-2017 du Programme d'aide financière pour les Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV) du Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille <https://www.aqcca.org/images/stories/pdf/CA-ITMAV-AQCCA/2-outil%20de%20reference%20tire%20du%20guide%20d'information%202016-2017%20du%20programme%20itmav%20final%20-%202017%20decembre%202017.pdf>
- Projet de déploiement des activités de la communauté d'apprentissage ITMAV 2016-2019 : https://www.aqcca.org/index.php?option=com_content&view=article&id=62&Itemid=72

Recherche et rédaction : Isabelle Daigle, conseillère et agente de recherche, CTRCAQ

Collaboration spéciale : André Guérard, directeur général, AQCCA

Marie-Josée Raymond, agente de développement et de liaison, AQCCA

Révision : Charlotte Moreau, bénévole